



Anciens patrons utilisant toujours mon CV dans leurs références

Par **caramba**, le **23/02/2010** à **11:05**

Bonjour,

J'ai quittée mon ancienne entreprise le 31 décembre 2009 dans le cadre d'une rupture conventionnelle. A cette date, l'entreprise avait un site internet en construction.

J'ai découvert courant janvier que le site internet avait avancé mais que je figurai dans leur référence. J'ai laissé passé mais aujourd'hui voyant que des modifications ont été réalisées récemment sur le site et que mon CV figure toujours dans leurs références (alors qu'ils ont ajouté également le CV de ma remplaçante), je leur ai envoyé un mail pour leur demander de l'enlever.

Si mes anciens patrons refusent d'enlever mon CV de leurs références, **quels recours puis-je avoir pour qu'ils arrêtent de se servir de mes références à leur profit?**

Merci d'avance.